



Ramillies

P.6

- Ramillies continue de simplifier vos démarches administratives

P.7

- Des salles communales rinnovées pour des belles festivités

P.10

- Mise en place d'un système de voitures partagées sur le territoire communal

EDITEUR RESPONSABLE :

Administration communale de Ramillies | Avenue des Déportés, 48 | 1367 Ramillies
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



39

Côté Cour
DÉCORATION

39 Rue de la Station
B-1350 Orp-le-Grand
T. 019 634 221 • www.39cotecour.be
optique.destat@skynet.be



OPTIQUE DESTAT

Pierre-Jean DESTAT
OPTICIEN • OPTOMÉTRISTE
Rue de la Station, 39 1350 ORP T. 019/63 41 26
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 18h00



Pour Julie, Maxel fait le max



Votre partenaire en
assurance et finance à
Jodoigne, Perwez & Wavre

Nous contacter : info@maxel.be
010 45 95 25 - maxel.be

Maxel Assurance s.a. – Courtier d'assurances agréé FSMA (BCE 0472.683.671) • Maxel Finance s.a. – Agent bancaire Crelan agréé FSMA (BCE 0455.927.813)

maxel

Agent délégué
crelan



Infirmière
à domicile

24h/24 - 7 jours sur 7

Ruelle Marie-Noëlle

0473/830.359

ELECTRICITE GENERALE ET INDUSTRIELLE

DEPANNAGE

7
JOURS SUR
7

MINNOYE Olivier

Rue d'Autre-Eglise, 5

1350 FOLX-LES-CAVES

Tél./Fax: 081/87.79.48

GSM: 0475/94.26.91

minnoye.olivier@hotmail.com

LA MENUISERIE AVINOISE

Jacques GEUQUET sprl

Nouveau
profil 76mm

Fabricant de **châssis et portes en PVC**

Primes Région Wallonne

39
ans
d'expérience

Kömmering
16 ans d'expérience



Tous vos projets sont conçus
et réalisés en nos ateliers

TEL. 019 69 93 10 • GSM 0476 28 60 74

10A, rue du Canivet - 4280 AVIN-HANNUT - jacques.geuquet@skynet.be





Elections – Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?

Si vous n'êtes pas disponible le 13 octobre 2024, le **vote par procuration** vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Quatre cas de figure justifient que vous puissiez donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative vous sera demandée en plus du document de procuration :

Le 13 octobre, si ...	... vous devrez joindre à votre procuration le justificatif suivant :
Vous (ou un proche) êtes malade et ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui ne doit pas être candidat)
Vous êtes à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre
Vous travaillez ou étudiez	Un certificat de votre employeur / établissement OU une déclaration sur l'honneur si vous travaillez en tant qu'indépendant attestée par le Bourgmestre
Vous êtes juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où vous séjournez

Comment voter par procuration ?



1. **Complétez le formulaire de procuration disponible au service population ou en scannant le QR code ci-joint.**

2. **Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :**

- de sa convocation ;
- de sa carte d'identité ;
- du formulaire de procuration dûment complété et signé par vous-même et par lui-même ;
- de la ou des pièces justificatives nécessaires.

3. **Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et refusera le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.**

Si vous ne votez pas en personne ou par procuration, vous serez considéré comme absent et vous exposerez à d'éventuelles

sanctions prévues dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Pour éviter ces sanctions, vous devez communiquer vos motifs, avec les justifications nécessaires, au Procureur du Roi du Brabant wallon qui pourra éventuellement admettre l'excuse présentée.

Adresse : Marc REZETTE – Procureur du Roi – Parquet du Brabant wallon – Place Albert 1^{er}, 17 à 1400 Nivelles



Appel aux volontaires pour du covoiturage pour les élections !

Vous allez voter le 13 octobre 2024 et n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre à votre bureau de vote ? Ou au contraire, vous avez de la place dans votre voiture ? **La Commune organise un covoiturage pour les élections.** N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'Administration par mail à infos@commune-ramillies.be ou en téléphonant au 081 43 23 49 (service communication).

En offrant une place dans votre voiture, **vous offrez une solution à ceux qui en ont besoin ! Il s'agit d'une démarche écologique et solidaire qui bénéficiera à tous !**

Le taxi social du CPAS sillonnera également les routes de la Commune. Cependant, **la disponibilité du taxi dépendra des bénévoles présents.** Vous pouvez prendre contact avec le CPAS au 081 43 23 60 si vous souhaitez davantage d'informations.



EDITEUR
RESPONSABLE :
Collège Communal
de Ramillies :
Avenue des Déportés, 48 - 1367 Ramillies

VIDANGE DU BRABANT

- Vidange de fosses septiques, puits perdus, etc ...
- Recherche de fosses et inspection de canalisations par caméra
- Nettoyage de citernes eau de pluie
- Débouchage et nettoyage de canalisations



www.vidangedubrabant.be

010 84 51 80 • 0475 25 49 93 • Huppaye



Ets DEBOIS sa

Produits agricoles
Pellets • Bois • Hobby
Produits pétroliers
Transports divers
Matériaux de construction

Rue de la Gare de Ramillies 45 - 1367 RAMILLIES
Tél.: 081/87 73 18 - Mail : debois@deboissa.be



www.excelle.be



PRÉ-PRESSE

Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.



IMPRESSION

Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres brochures, grands formats...



PHOTOS & DRONES

Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

🎄 Marché de Noël ramillois les 13-14-15 décembre 2024 🎄

La féerie du **marché de Noël** revient à Ramillies les **13, 14 et 15 décembre** sur le parking de l'Administration communale. Ne manquez pas l'ouverture du marché le vendredi à partir de 18 h 00 avec la présence du Père-Noël, une surprise pour les enfants sages, un bar éphémère et une animation musicale ! Le marché s'étendra également au samedi et dimanche.

Vous souhaitez tenir un chalet?

Des chalets en bois de la Commune seront mis à disposition des **COMMERÇANTS, ARTISANS, GROUPEMENTS et ASBL DE RAMILLIES**. Chaque chalet aura sa spécialité (pas de concurrence). Les articles ou produits vendus devront avoir un **lien avec Noël ou l'hiver**.

Les organisateurs sélectionneront les candidats en fonction de l'originalité de leur proposition et de la disponibilité des chalets. Les candidats s'engageront à ouvrir leur chalet tout le week-end (vendredi de 18 h 00 à 22 h 00, samedi de 15 h 00 à 22 h 00 et dimanche de 11 h 00 à 18 h 00).

Les candidatures sont à envoyer à elise.evrard@commune-ramillies.be pour le **21 octobre 2024 au plus tard**.

Pour toute demande d'information complémentaire :
Elise EVRARD (0492 43 37 23)
elise.evrard@commune-ramillies.be



Création de quatre nouveaux logements et un parking à Huppaye : c'est parti!



Mieux valoriser le patrimoine communal faisait partie des grands objectifs du Collège communal. **Adapter et transformer certains biens communaux en nouveaux logements publics afin de répondre à une demande grandissante sur le territoire rencontrait parfaitement cet objectif.**

Tel est le travail qui a été mené sur deux biens communaux à Huppaye.

Après une année d'analyse et d'étude pour envisager leur transformation, le projet final, pour lequel une demande de permis est introduite, permettra **la création de 4 appartements** :

- Un appartement 1 chambre (93 m²) et un appartement 2 chambres (109 m²) et terrasse au-dessus de la salle communale de Huppaye ;
- Un appartement 1 chambre (68 m²) accessible PMR avec terrasse et un duplex 3 chambres (123 m²) avec terrasse dans la cure de Huppaye.

Ces biens augmenteront l'offre de logements de taille raisonnable sur la commune.

Le marché de travaux sera encore lancé cette année afin de **démarrer le chantier début 2025** et de pouvoir **mettre les logements en location début 2026**.

Ce projet a également été l'occasion **d'apporter une solution à la mobilité dans cette zone de la commune.**



En effet, alors qu'il y a plusieurs bâtiments qui accueillent les personnes dans la rue des Combattants et Déportés (école, église et salle communale), les places de stationnement sont peu nombreuses.

Une zone en face de l'église de Huppaye (à côté de la cure) était libre et la fabrique d'église de Huppaye a accepté de mettre à disposition de la commune le terrain qu'elle possède à cet endroit.

En ajoutant le terrain appartenant à la commune à celui de la fabrique, **l'espace permet la création d'un parking de 25 places auquel s'ajoute un abri vélo**. Cet aménagement devrait apaiser la circulation dans la rue en permettant notamment aux parents de déposer en sécurité leurs enfants à l'école.

Ces travaux seront aussi réalisés durant l'année 2025.

VILLAGE : un nouveau collectif de producteurs à Jodoigne

Ouverture d'un magasin de produits locaux.



Le projet collectif « Village » est porté par un noyau de 10 producteurs au cœur de l'est du Brabant wallon.

Il a pour ambition **d'ouvrir une épicerie de produits locaux à Jodoigne en octobre 2024.**

Plus qu'un magasin ... un mouvement. Notre force provient de l'ambition de bâtir un « Village » où le vivant est bien présent. L'idée est avant tout de **créer une dynamique collective entre producteurs et avec les mangeurs, de faire découvrir la richesse et la diversité du patrimoine gustatif** de notre région et de montrer que les producteurs se serrent les fourches pour **fournir des produits sains, frais et de qualité en toute équité.**

Restez informé en **vous inscrivant à notre newsletter** :
<https://villagecoop.culturalite.be/>

Ramillies continue de simplifier vos démarches administratives!

Dès la **mi-septembre**, vos **demandes d'occupation du domaine public** pour un déménagement, des travaux, un échafaudage, un conteneur, un événement ... **pourront se faire en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 !**

Comment ? Via un formulaire de demande en ligne sur la plateforme « Eaglebe ».

Grâce à ce nouveau système, outre un gain de temps, vous pourrez également **consulter toutes les autorisations** que nous avons accordées **grâce à une carte interactive**, voir l'impact d'un chantier ou d'un événement, et donc profiter d'un domaine public mieux sécurisé encore.

Si cette démarche en ligne est **obligatoire**, il sera toujours possible pour les personnes qui ne sont pas connectées d'effectuer leurs demandes via un formulaire papier.



Lancement de la plateforme dès la mi-septembre !

Contact : Sylvie WILMOTTE

sylvie.wilmotte@commune-ramillies.be – 081 43 23 59

Enquête citoyenne lancée par la Région wallonne

De la mi-septembre à la mi-novembre, une enquête inédite de grande ampleur sera réalisée auprès des citoyens par l'Autorité statistique de la Région wallonne. Cette enquête aborde des questions concernant les conditions de vie des personnes et leur accès aux droits fondamentaux.

Les résultats de cette enquête serviront à enrichir l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF), un outil d'aide à la décision mis à disposition des acteurs locaux. L'ISADF permet d'identifier les besoins de la population et de promouvoir ensuite les actions favorisant un accès efficace et équitable aux droits pour tous.

Concrètement, du 15 septembre au 15 novembre 2024, 102.000 citoyens recevront par la poste un courrier d'invitation à participer à cette enquête. Ces personnes, réparties dans les 253 communes francophones de Wallonie seront tirées au sort dans le Registre national. Elles pourront choisir de répondre en ligne

ou via le questionnaire imprimé joint au courrier d'invitation. En répondant à ce questionnaire, les personnes interrogées apportent leur contribution à un projet de société.

Plus d'informations :

<https://www.iweps.be/enquete-isadf-2024/>



Des salles communales rénovées pour de belles festivités!

La Commune de Ramillies met à la disposition des citoyens et des associations **trois salles communales qui peuvent être louées** pour des festivités (repas, soirées ...), réceptions (anniversaires, baptêmes ...), conférences, colloques, formations, réunions ... :

- La salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- La salle de Huppaye (rue des Combattants et Déportés 3)
- La cure de Ramillies-Village (rue du Wayaux 4) – uniquement pour des réunions, colloques, formation ou conférences.

Ces salles sont équipées en mobilier (mange-debout, chaises, tables ...), vaisselle (verres, assiettes et couverts) et électroménagers (lave-vaisselle, frigo, four, micro-onde ...).

Toutes les informations relatives aux salles communales se retrouvent sur le site internet www.ramillies.be/vivre-a-ramillies/location-de-salles-communales ou en scannant le QR code :

- Le coût de la location et de la caution ;
- Le calendrier des réservations ;
- Le formulaire de réservation en ligne.



Si vous souhaitez réserver une salle communale,

3 solutions s'offrent à vous :

- Par e-mail à salles@commune-ramillies.be ;
- Par téléphone au 081 43 23 56 ;
- En remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet.



Une procédure de changement de nom assouplie

Depuis le 1^{er} juillet 2024, il est désormais possible pour chaque belge majeur ou mineur émancipé d'effectuer, une fois dans sa vie, une déclaration de changement de nom devant l'Officier de l'Etat civil pour **porter le nom du parent qu'il ne porte pas ou une combinaison du nom de ses deux parents**.

Cette faculté est introduite par la loi du 7 janvier 2024 modifiant l'ancien Code civil et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue d'assouplir la procédure de changement de nom. Jusqu'à présent, seul un arrêté royal permettait de changer de nom pour motifs graves.

Qui peut être concerné?

Toute personne **majeure ou mineure émancipée** de nationalité belge, reconnue réfugiée ou apatride.

Quelle est la procédure?

La déclaration de changement de nom doit être **faite auprès de l'Officier de l'Etat civil** de la Commune de résidence de l'intéressé.

Cette déclaration ne peut être **faite qu'une seule fois** et aucune possibilité n'est prévue pour revenir sur cette déclaration.

Quels sont les choix de nom possibles?

Le choix de nom peut être fait parmi les noms actuels des parents ou des adoptants :

- Soit le nom du père, soit le nom de la mère (ou de la coparente), soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur (dans la limite d'un nom pour chacun(e) d'eux(elles)) ;
- Soit le nom d'un des adoptants, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur (dans la limite d'un nom pour chacun d'eux).

Quelles sont les conséquences sur le nom des enfants du demandeur?

- Enfants majeurs ou mineurs émancipés : **aucune conséquence** ;
- Enfants mineurs de – de 12 ans : le changement de nom d'un parent **s'impose à son enfant de moins de 12 ans** si c'est le nom de ce parent qui a été attribué à l'enfant ou qu'il constitue une partie du double nom qui lui a été donné ;
- Enfants mineurs de + de 12 ans : le nouveau nom du parent est attribué à l'enfant de plus de 12 ans **avec son consentement**.

Quel est le coût?

A Ramillies, cette procédure coûte **49 €** par demande (même si plusieurs actes de changement de nom doivent être rédigés).

La prise de rendez-vous est obligatoire auprès du service population pour cette démarche : 081 43 23 30
ou population@commune-ramillies.be

Renforcez l'efficacité énergétique de votre habitation grâce à EN'Hestia et aux primes communales de Ramillies!

Les avantages de la rénovation énergétique

Investir dans la rénovation énergétique de votre logement présente de nombreux avantages :

- **Réduction de vos factures d'énergie** : en améliorant l'isolation et l'efficacité des systèmes de chauffage, vous consommerez moins d'énergie.
- **Optimisation de votre confort** : une meilleure isolation permet de maintenir une température agréable dans votre maison tout au long de l'année.
- **Valorisation de votre bien immobilier** : un logement avec un bon label PEB est plus attractif sur le marché immobilier.
- **Contribution à la protection de l'environnement** : en réduisant votre consommation d'énergie, vous diminuez également votre empreinte carbone.

Les services d'EN'Hestia adaptés à vos besoins

La plateforme de rénovation EN'Hestia asbl a été désignée par la commune pour **mettre son expertise au service des habitants et les aider à améliorer la performance énergétique de leurs logements** en proposant une gamme complète de services dédiés à la rénovation énergétique, permettant ainsi aux citoyens d'optimiser la rénovation de leur habitation et de réduire leur consommation d'énergie tout en bénéficiant des primes de la Région wallonne.

1. Le Quicksan

EN'Hestia vous accompagne dans l'utilisation du Quicksan, un outil gratuit en ligne simple et efficace. Ce dernier permet d'obtenir une première estimation de la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) de votre logement. Il vous aide également à identifier les points faibles de votre habitation et à déterminer les travaux nécessaires pour améliorer votre confort quotidien.

Lien vers le Quicksan en scannant le QR code.



2. La réalisation d'audits énergétiques

Les auditeurs agréés d'EN'Hestia réalisent des **audits énergétiques détaillés qui vous fournissent des recommandations précises sur les matériaux durables à utiliser et sur l'ordre des travaux à effectuer pour atteindre le label énergétique A**. Cet audit permet également d'estimer le coût des travaux et les primes auxquelles vous pouvez prétendre.

À l'issue de cet audit, vous avez accès aux primes régionales de la Wallonie, réduisant ainsi l'impact financier des travaux.

3. L'accompagnement des travaux de rénovation

EN'Hestia reste à vos côtés durant toute la durée des travaux. Les auditeurs vous aideront à **sélectionner les entreprises, à analyser et comparer leurs devis et à vérifier que les travaux réalisés respectent les normes en vigueur**.

De plus, EN'Hestia vous assiste dans la **préparation des documents nécessaires** pour obtenir les primes. À la fin des travaux, ils **délivreront également le certificat PEB**, indispensable pour la location ou la vente de votre bien.

Vous l'aurez compris, EN'Hestia est là pour vous aider tout au long du processus d'amélioration énergétique de votre logement !

Les coups de pouce financiers de la Commune pour franchir le cap

1. La prime audit énergétique

Si la Région wallonne offre une prime à l'audit, la Commune de Ramillies complète cette prime en vous offrant un montant égal à celui de la Région !

A ce jour, un citoyen a déjà pu profiter de la prime communale !

Conditions pour introduire une demande :

- La prime communale est subordonnée à la promesse d'octroi de la prime régionale pour l'audit.
- Les conditions d'octroi suivent celles de la Région wallonne, notamment en termes de tranche de revenus et de droit réel sur le logement mais se limitent aux tranches de revenus R1 à R4.
- Le demandeur doit soumettre un formulaire accompagné des justificatifs nécessaires, y compris une copie du rapport d'audit et de la facture.
- La demande est introduite au plus tard dans les 4 mois suivant la réception de la promesse d'octroi de la prime par la Région wallonne

2. La prime accompagnement aux travaux de rénovation

La Commune de Ramillies pourra intervenir via une prime communale liée à l'accompagnement de vos travaux qui couvre une partie significative de l'accompagnement.

Conditions pour introduire une demande :

- Le demandeur doit être âgé d'au moins 18 ans et détenir un droit réel sur le logement concerné (propriétaire, usufruitier, etc.).
- Le logement doit être situé sur le territoire de Ramillies, construit depuis au moins 15 ans et destiné à au moins 50 % à l'habitation.
- La demande de prime doit être introduite via un formulaire électronique dans les 12 mois suivant la réception de la facture du prestataire d'accompagnement.
- Les travaux doivent être réalisés dans un délai de 2 ans après l'obtention de la prime, avec possibilité de prolongation d'un an.

Pour plus d'informations sur l'audit énergétique et pour bénéficier de la prime audit de la Région wallonne, contactez EN'Hestia : info@enhestia.be – 0493 87 38 38 – www.enhestia.be

Retrouvez les règlements complets relatifs aux primes communales et les formulaires sur le site internet de la Commune.

Vous avez des questions ? Contactez Grégory PHILIPPART – Coordinateur POLLEC – 0492 43 37 22 – gregory.philippart@commune-ramillies.be

N'attendez plus pour rendre votre logement plus économe en énergie et plus confortable. EN'Hestia et la Commune de Ramillies sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre projet !

Une prime communale pour se raccorder aux égouts dans certaines zones

Les habitations situées le long d'une voirie équipée d'égouts doivent y être raccordées. C'est ce qu'impose le Code de l'eau. Actuellement, des travaux de pose d'égouts sont menés à Huppaye et à Autre-Eglise en vue d'alimenter les stations d'épuration en création.

De nouveaux raccordements aux égouts sont donc à prévoir dans les mois à venir mais ces travaux peuvent représenter un certain coût.

Afin d'inciter un maximum d'habitants visés par les travaux à Huppaye et Autre-Eglise de franchir le pas et ainsi alimenter les stations d'épuration avec un maximum d'eaux usées récoltées – ce qui est essentiel pour leur bon fonctionnement –, **une prime communale temporaire a été validée par le Conseil communal le 26 juin 2024.**

Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime diffère selon la catégorie de revenus du propriétaire :

Catégorie	Catégorie 1 : pas d'information sur les revenus (catégorie par défaut)	Catégorie 2 : revenu annuel entre 43.000 et 85.800 € (à majorer dans certains cas)	Catégorie 3 : revenu annuel en dessous de 43.000 € (à majorer dans certains cas), bénéficiaires RIS ou BIM
Prime			
Egout	25 €/mètre	45 €/mètre	70 €/mètre
Chambre de visite	80 €/pièce	100 €/pièce	130 €/pièce
Avaloir	25 €/pièce	45 €/pièce	70 €/pièce
Chambre de dis-connection	150 €/pièce	200 €/pièce	200 €/pièce
Pompe de relevage	250 €/pièce	350 €/pièce	450 €/pièce

Le montant de la prime peut couvrir au maximum 90 % du montant facturé des travaux éligibles (fourniture et pose des matériaux nécessaires pour la réalisation du raccordement particulier sur

domaine public et privé), déduction faite des primes ou subsides octroyés par d'autres pouvoirs publics.

Qui est concerné ?

La prime est uniquement accessible aux habitants, propriétaires d'une habitation affectée à du logement implantée sur le territoire de la commune et non encore raccordée au réseau de collecte des eaux usées, pour autant que l'habitation ait été occupée avant le 1^{er} janvier 2004, dont l'égout ramène les eaux usées aux stations d'épuration de Huppaye, d'Autre-Eglise et de Bomal (à titre exceptionnel).

Quelle est la procédure pour demander la prime et dans quels délais ?

Une fois l'autorisation de raccordement aux égouts obtenue de la Commune, les travaux de raccordement peuvent être réalisés par une entreprise ou un entrepreneur agréé.

La demande de prime est introduite par écrit au plus tard dans les 6 mois qui suivent le contrôle des travaux par un délégué de la Commune.

Attention :

- La prime pour les travaux de raccordement à Huppaye et Autre-Eglise peut être sollicitée que jusqu'à un an maximum après la mise en route de la station d'épuration à laquelle l'égout ramène ;
- Pour les habitations concernées par la station d'épuration de Bomal la demande de prime doit être introduite **d'ici le 30 mars 2025 au plus tard.**

Le formulaire de demande de prime et toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la Commune (service environnement).

Plus d'infos ? Vous pouvez contacter la Commune via l'adresse mail infos@commune-ramillies.be.

Aménagement d'un chalet à la zone refuge de Mont-Saint-André!

L'abri pour entreposer les outils du groupe Ram'Nature est sorti de terre. Il présente également un espace extérieur couvert pour se protéger du soleil et de la pluie lors des visites didactiques.



C'est un projet qui avait pour objectif de s'intégrer au mieux dans cet espace naturel. La belle réalisation de Jérôme Lagrange rencontre cette attente.



Mise en place d'un système de voitures partagées sur le territoire communal



Entre le mois d'octobre et le 1^{er} janvier 2025, 3 voitures partagées électriques vont être progressivement déployées sur le territoire.

L'objectif de ce déploiement est multiple :

- Diminuer les émissions de CO₂ liées au transport en remplaçant des voitures thermiques peu utilisées par des voitures électriques.
- Encourager l'intermodalité et diminuer les coûts liés à celle-ci. En effet, il est intéressant financièrement de recourir au système de voitures partagées lorsqu'on parcourt moins de 12.000 km/an.

Bleu foncé = Rayon couvert en maximum 5 minutes à pied.
Bleu clair = Rayon couvert en maximum 10 minutes à pied.
Vert = Rayon couvert en maximum 15 minutes à pied.

- Déployer des bornes de recharge publiques sur le territoire pour accompagner la transition technologique.

Les sites ont été sélectionnés en fonction des réponses obtenues à l'enquête d'intérêt lancée au printemps.

Une collaboration avec le GAL Culturalité pour développer le **système de voitures partagées entre particuliers** dans les villages non couverts par le service **est actuellement en cours** et permettra d'offrir des **alternatives aux citoyens intéressés** et de répondre aux nombreuses inquiétudes autour de la thématique.



Collaboration avec le GAL : un coup de boost ? Nous apportons des réponses à vos questions d'énergie

Le GAL Culturalité, en collaboration avec ses communes partenaires, organise des ateliers vous permettant **d'obtenir des solutions concrètes pour vous lancer dans la rénovation énergétique**.

Ces ateliers sont de trois types :

- **Les ateliers « découverte »** apportent des explications générales et des pistes de solutions concrètes sous forme de conférence + questions/réponses.
- **Les ateliers « conception »** rentrent plus en détails dans une thématique avec de nombreux échanges et des réponses adaptées à votre situation personnelle.
- **Les ateliers « réalisation »** vous proposent un premier pas vers l'auto-rénovation et le Do It Yourself (DIY – faire par soi-même), à travers des mini-formations pratiques et manuelles.

Intéressé(e)s ? Ouvrez vos agendas et notez-y déjà nos prochains ateliers énergie !

Bienvenue à toutes et tous !

Jeudi 12 septembre 19 h 30 – Perwez Homo sapiens – CO₂ : Liaisons Dangereuses	Jeudi 26 septembre 19 h 30 – Beauvechain Comprendre le Marché de l'Énergie
Mardi 1 ^{er} octobre – Perwez Jeudi 3 octobre – Jodoigne Cycle SlowHeat jour 1 (places limitées)	Mardi 8 octobre – Perwez Jeudi 10 octobre – Jodoigne Cycle SlowHeat jour 2 (places limitées)
Jeudi 17 octobre 19 h 30 – Hélécine Isolation et primes	Samedi 19 octobre 9 h 30 – Ramillies Je pose mon isolant (places limitées)
Mardi 5 novembre 19 h 30 – Incourt Financer sa rénovation – prêt, primes	Mardi 3 décembre – Perwez Jeudi 7 novembre – Jodoigne Cycle SlowHeat jour 3 (places limitées)
Samedi 16 novembre 9 h 30 – Orp-Jauche Je pose mon pare-vapeur (places limitées)	Jeudi 28 novembre 19 h 30 – Jodoigne Concevoir sa rénovation, comparer des devis
Jeudi 12 décembre 19 h 30 – lieu à confirmer Constituer son dossier de financement	

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les réseaux du GAL :
www.facebook.com/galculturalite ou sur www.culturalite.be

Coopération avec Kombissiri, Burkina Faso

Quelques infos de Pissi

Le projet « Pissi » représente la coopérative ZEMS-TAABA regroupant 50 femmes, 20 pour le maraîchage, 20 pour la transformation de produits (ex : beurre de karité) et 10 pour une pépinière de reboisement.

Budget : 78.821,30 € dont WBI 70.938 € et Ramillies 7.883 € + 7.000 € pour les réparations des installations après la tempête **du 16 avril 2022** qui a occasionné des dégâts matériels sur le site de la coopérative : toit du local du moulin emporté, 4 panneaux

solaires sur 6 endommagés, château d'eau déstabilisé, rupture des raccordements ...

Le projet s'est clôturé en 2019 et la coopérative poursuit ses activités.

Durant la campagne écoulée, **de février à mai**, les 20 maraîchères ont exploité leurs parcelles (oignons, aubergines, tomates, amarantes, salades, pommes de terre, poivre vert, piment et menthe). En début de campagne, elles ont investi

au total 3.486,51 € dans l'activité. En fin de campagne, elles ont vendu pour 5.609,36 € en recettes soit un bénéfice de 2.122,85 €. Les coopératrices sont unanimes quant aux **bénéfices engrangés qui permettent entre autres d'assurer la scolarité des enfants et de subvenir aux dépenses familiales.**

Visite de Mariata à Ramillies



© Stéphane Compère

Du 27 mai au 9 juin 2024, Mariata Zangré, Coordinatrice de notre coopération à Kombissiri, a séjourné à Namur puis à Ramillies. A Namur il s'agissait avec toute l'équipe du PCIC (Programme de Coopération Internationale Communale), de faire le point à mi-parcours du PCIC 2022–2026. Pour rappel ce

programme met comme priorité pour le Burkina Faso l'amélioration des services de l'Etat Civil ; il est piloté par l'Union des Villes et des Communes Wallonnes – Europe International (UVCW/EI).

La deuxième semaine, Mariata a séjourné à Ramillies, avec un de ses collègues, Germain.

Cela a été d'occasion d'organiser plusieurs activités de mise en contact et de sensibilisation des Ramillois(es) :

1. Le **dimanche 2 juin** fut un grand moment festif avec Mariata et Germain : un repas africain convivial, la présentation par Mariata des trois projets menés conjointement par les deux coordinateurs, Mariata et Patrick LEVAUX. L'après-midi culinaire s'est poursuivie en musique avec les rythmes des groupes Poutouloco et Lamogoya percussion.



Les feuilles de l'amarante sont utilisées dans la préparation des sauces. Les possibilités de varier leur composition sont nombreuses. Aux feuilles sont ajoutés d'autres ingrédients pour la préparation d'un met local bien apprécié par certains burkinabè, le « babenda » : ingrédients : feuilles en quantité : oseille, amarante, puis arachide, riz mouillé et concassé ...

© Mariata Zangré



2. **Lundi et mardi**, comme en 2019, ce sont les enfants des deux écoles de la Commune qui ont pu échanger avec Mariata et Germain. Ils ont pu découvrir les actions qui sont menées à Kombissiri, la vie des élèves de Kombissiri et échanger autour de différents sujets qui les interpelaient.

3. Le **mercredi 5 juin** fut un moment d'échanges et de multiples questions avec les collègues de Ramillies.

4. Le **jeudi 6 juin** ce fut le tour de discussions avec le Collège communal.

Après une détente bien méritée et une tournée dans notre capitale, Mariata a repris l'avion pour Ouagadougou le **dimanche 9 juin**.

Ce séjour aura laissé des souvenirs impérissables aux participants et à toutes les personnes rencontrées, élèves et Ramillois en général. De grands moments de partage.

Contact Coopération : LEVAUX Patrick
cooperation@commune-ramillies.be
 081 43 23 55 ou 0497 30 39 28

Les lingettes dans les toilettes : un petit geste, de grandes conséquences

Les lingettes, qu'elles soient nettoyantes, désinfectantes ou cosmétiques sont pratiques et font partie de notre quotidien. Cependant, ces produits ne se dégradent pas comme le papier toilette. Lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, elles peuvent **causer des dommages importants.**

Nous sommes tous responsables de notre environnement. C'est pourquoi, nous souhaitons attirer votre attention sur un geste simple pourtant si crucial : **ne pas jeter les lingettes dans les toilettes.**

Pourquoi ?

- **Obstruction des canalisations :** les lingettes bloquent facilement les tuyaux d'égouts, pouvant boucher vos canalisations et celles de votre quartier, entraînant des débordements d'eaux usées.
- **Dysfonctionnement des stations d'épuration :** à l'entrée des stations d'épuration, un dégrilleur filtre l'eau pour retenir les gros déchets. Les lingettes s'y bloquent souvent, réduisant considérablement l'arrivée d'eau dans la station.
- **Pollution de l'environnement :** ces lingettes, après une seule utilisation, demandent beaucoup d'énergie pour leur fabrication et ne se décomposent pas (même si celles-ci sont mentionnées comme biodégradables *). En cas d'orages et de fortes pluies, ces lingettes finissent souvent dans les rivières, lacs et océans, impactant gravement la faune et la flore. En 2023, le Contrat de Rivière Dyle-Gette en collaboration avec Aer Aqua Terra, a retiré pas moins de 7.500 lingettes dans la Dyle et affluents.

- **Coût pour la collectivité :** les réparations engendrent des coûts élevés, répercutés sur les citoyens à travers les factures d'eau.

Et si les lingettes sont biodégradables ou dénommées « papier de toilette humide » ?

Celles-ci ne doivent pas non plus être jetées dans les toilettes. Les termes « biosourcés » et « biodégradables » sont souvent confondus. Un produit biosourcé est fabriqué à partir de matières végétales, mais cela ne garantit pas sa désintégration naturelle. Les conditions nécessaires pour la biodégradation ne sont presque jamais atteintes dans les milieux naturels.

Que faire alors ?

- **Jeter les lingettes à la poubelle :** après usage, placez-les dans une poubelle.
- **Utiliser des alternatives écologiques :** envisagez des lingettes réutilisables en tissu ou des chiffons maison, meilleures pour l'environnement et plus économiques à long terme.

Protégeons notre environnement : jetez les lingettes dans la poubelle !



Ils se sont dit oui

- **DETERVILLE** Candice & **COWEZ** Gilles le 08 juin 2024
- **BERNARD** Marine & **MATHIEU** Nicolas le 29 juin 2024
- **JOUNNIAUX** Yoline & **ROBIN** Nicolas le 29 juin 2024
- **THOMAS** Marion & **MACQ** Antoine le 13 juillet 2024
- **VANKEERBERGHEN** Maud & **MATHOUX** Laurent le 16 juillet 2024
- **MAGDALIJNS** Manon & **DELONGUEVILLE** Grégory le 09 août 2024
- **MASSON** Pauline & **VANGUERS** Jean-Marie le 24 août 2024
- **DEHAEN** Sabrina & **DEBUISSON** Mathieu le 31 août 2024

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !



Une après-midi sous le signe de l'émotion !



© Commune de Ramillies



Le **22 juin dernier**, le Commune de Ramillies a eu le plaisir de mettre à l'honneur ses couples de jubilaires qui ont fêté leurs noces de brillant, diamant et or. Une après-midi placée sous le signe de l'émotion et qui a été prolongée par un thé dansant animé par le duo de chanteurs Roby & Caroline !

Félicitations à nos toujours jeunes mariés :

Noces de brillant (65 ans) :

- **DOYEN** Henri et **LAMBERECHTS** Maria mariés à Huppaye le 22/08/1959
- **LEMENSE** Gustave et **HOUART** Fernande mariés à Jauche le 12/09/1959

Noces de diamant (60 ans) :

- **VAN HAUWAERT** Jacques et **LATTEUR** Michelle mariés à Anvers le 25/01/1964
- **LILET** Jean et **PUISSANT** Jacqueline mariés à Woluwe-Saint-Pierre le 21/11/1964

Noces d'or (50 ans) :

- **LE CLEF** Philippe et **DEHASSE** Christiane mariés à Woluwe-Saint-Lambert le 23/03/1974
- **MICHEL** Roland et **MATTART** Claire mariés à Jauche le 01/06/1974
- **MASSON** Jules et **CALIFICE** Marie mariés à Mortier le 07/06/1974
- **STRAETMANS** Jean-Paul et **OLISLAGERS** Nicole mariés à Woluwe-Saint-Lambert le 29/06/1974
- **TROLIN** André et **GRAMME** Danielle mariés à Huppaye le 02/08/1974
- **REQUIN** Jean-Louis et **VANMELLAERT** Anne mariés à Gérompont le 14/08/1974
- **LIBOTTE** Georges et **LEFERT** Marie mariés à Autre-Eglise le 14/09/1974
- **DELVEAUX** Constant et **DUPONT** Christiane mariés à Leers-et-Fosteu le 14/09/1974

Pharmacien :
MOUTON ETIENNE

Pharmacie Mouton

Du lundi au vendredi : De 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 19h00
Samedi : De 8h00 à 14h00



Av. des Déportés 54
1367 Ramillies
Tél. **081 87 71 12**
Fax 081 87 92 42

 pharmacie.mouton@gmail.com



- PHARMACIE -
DETROZ
www.pharmacie-detroz.be




Rue Soldat F. Charles 27 - 1367 Autre Eglise
Tél. 081 87 71 37
pharmaciedetroz@gmail.com

Lun -> Ven : 8.30 - 12.30 & 13.30 - 19.00
Sam : 8.30 - 12.30



Sébastien Malotaux

Vente, entretien, réparations et location
de tout matériel horticole

Pose et entretien de robots tondeuses



Location de tout matériel horticole

Flexibles hydrauliques

0477/52 13 72
s.malotaux@gmail.com

CHÉE DE NAMUR 121 - 1367 RAMILLIES

RÉMY OLEMANS
Avocat

CABINET D'AVOCATS WALLEGIS
AVENUE FERNAND CHARLOT 5A
1370 JODOIGNE

T. +32 (0)10 81 07 22
M. +32 (0)472 24 64 41
ro@wallegis.be - r.olemans@avocat.be
www.remyolemans.be



Votre pub

ICI?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

 **0497 536 344**

 d.lacroix@uni-media.be



 **uniMedia**
EDITIONS | MULTIMEDIA

Aide pour l'Énergie : électricité, gaz et eau

Vous avez des difficultés à payer vos factures d'électricité, de gaz ou d'eau ?

Permanence allocation de chauffage tous les mercredis de 13 h à 16 h au CPAS de Ramillies (avenue des Déportés 46).

Voici les différentes aides possibles du CPAS :

Fonds Social Chauffage

Pour bénéficier d'une allocation de chauffage, vous devez appartenir à l'une des catégories suivantes :

- **Catégorie 1** : personnes bénéficiant d'une intervention majorée d'assurance maladie-invalidité (BIM-Omnio, GRAPA, RIS, etc.), et dont les revenus du ménage correspondent aux montants de la catégorie 2.
- **Catégorie 2** : ménages à faibles revenus, dont les revenus annuels bruts imposables sont inférieurs ou égaux à 24.328,19 €, augmentés de 4.501,81 € par personne à charge.
- **Catégorie 3** : personnes surendettées bénéficiant d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes.

Documents à fournir : une facture de mazout ou de gaz par ménage et par période de chauffe (pour maximum 1.500 litres). La facture doit être datée de moins de 60 jours suivant la livraison.

Montant de l'allocation : l'allocation maximale par foyer est de 300 €.



Fonds Énergie

Grâce au Fonds Social d'Énergie, les personnes en difficulté de paiement de leurs factures d'électricité et de gaz peuvent solliciter une aide auprès du CPAS.

Tarif Social Électricité et Gaz

Le tarif social est un tarif avantageux pour l'électricité et/ou le gaz naturel, valable dans toute la Belgique, quel que soit le fournisseur ou le gestionnaire de réseau.

Bénéficiaires :

- Personnes bénéficiant de l'aide du CPAS ;
- Pensionnés bénéficiant de la GRAPA (Garantie de Revenus Aux Personnes Âgées) ;
- Allocataires d'une aide pour personnes handicapées ;
- Personnes suivies en médiation de dettes ou sous règlement collectif de dettes.

Procédure : chaque année, vous devez fournir une attestation à votre fournisseur d'électricité/gaz.

Aide SWDE – droit de tirage

Le droit de tirage permet aux personnes rencontrant des difficultés de paiement de leur facture d'eau de demander une aide au CPAS.

Vous avez des questions ? Contactez Laurence ZANIER – assistante sociale service énergie : 081 43 23 60

Un nouveau véhicule de livraison de repas à domicile sponsorisé par nos indépendants et commerçants locaux !

Le CPAS de Ramillies est fier de vous présenter son nouveau **véhicule de livraison de repas à domicile** arborant fièrement les logos de ses sponsors !

Suite à notre accord de coopération signé avec la société Idea gmbh, le CPAS de Ramillies dispose désormais d'un nouveau véhicule **sponsorisé par 24 commerçants et indépendants locaux**.

Nous sommes ravis de pouvoir faire dorénavant la promotion de nos sponsors et ainsi **démontrer leur implication locale** !

Notre véhicule flambant neuf sera utilisé dans le cadre de nos activités de livraison de repas à domicile. Ce service s'adresse aux aînés de plus de 65 ans, aux personnes présentant un handicap ou encore aux personnes ayant une raison médicale. Ces repas, à coûts abordables, sont destinés aux habitants de la Commune.

L'utilité de ce service n'est plus à démontrer puisque ce n'est pas moins de 14.388 repas qui ont été livrés à 55 bénéficiaires en 2023.

Contact : Nathalie LEMPEREUR au 081 43 23 60.



Découvrez l'Espace Public Numérique (EPN) de Ramillies



Ordinateurs, Tablettes / Internet / Imprimantes

- Modules d'initiation en petits groupes (sur inscription)
- Accompagnements individuels (sur rdv)
- Libre accès

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Perwez	Perwez	Perwez	Perwez	Perwez
Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre
Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre
Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre	Accès Libre

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

à la Bibliothèque Communale
Rue du Wayaux 4
1367 Ramillies



Conférence cybersécurité le
17 octobre de 19h à 20h à
l'EPN de Ramillies

Donnée par notre expert Stéphan FORSEILLE, habitant de la Commune.

- Apprenez à reconnaître les menaces en ligne ;
- Protégez-vous contre la cybercriminalité : évitez les arnaques et les fraudes ;
- Obtenez des conseils pratiques pour une navigation sécurisée ;
- Renforcez vos mots de passe et protégez vos données personnelles.



Vous avez envie d'apprendre les bases du numérique ou de perfectionner vos compétences sur les supports numériques ? Vous rencontrez des difficultés avec les outils informatiques ? **Ne cherchez plus, l'Espace Public Numérique (EPN) de Ramillies est là pour vous aider !**

Découvrez dans l'agenda (P. 18) les prochains ateliers organisés à l'EPN de Ramillies et de Perwez !

Soutien à l'épanouissement culturel et social des enfants, une des missions du CPAS

L'épanouissement social et culturel est essentiel pour le développement des enfants. Participer à des activités culturelles, sportives et éducatives leur permet de **s'intégrer socialement, d'exprimer leur créativité et de grandir dans un environnement stimulant**. Cependant, pour certaines familles, les contraintes financières peuvent rendre difficile l'accès à ces opportunités pour leurs enfants.

Le CPAS, via plusieurs fonds publics, peut aider les familles en prenant en charge certains frais tels que :

- Piscines scolaires ;
- Inscription annuelle à des clubs sportifs ;
- Inscription à des mouvements de jeunesse ;

- Camps de vacances ;
- Achats de jeux éducatifs ;
- Transport, repas et matériel scolaire ;
- Frais liés au soutien paramédical ;
- ...

Chaque demande d'aide fera l'objet d'une enquête sociale.

Pour plus d'informations :

Contactez le service social du CPAS au 081 43 23 60.

Fête du Jardin collectif!

Apéro – Barbecue – Soupe – Pâtisseries – Château gonflable (si météo favorable)

Rendez-vous le **samedi 19 octobre à partir de 11 h** au Jardin collectif, situé Rue Julien Salmon à Gérompont.



Au programme :

- Bourses de légumes, plantes et graines ;
- Découverte des plantes aromatiques ;
- Activités nature à destination des enfants ;
- Formation compost ;
- Démonstration de vannerie ;
- Concours : estimation du poids d'un potiron ;
- Observations astronomiques (si météo favorable).

Contact : 081 84 23 71 ou pcs@commune-ramillies.be

WAOUW! Un sans-faute à la dictée du BALFROID.



Le **18 mai 2024**, les 3 élèves qualifiés de notre classe ont participé à la finale de la dictée du BALFROID, un concours d'orthographe destiné aux élèves de 6^e primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Timéa BAUR, William VAN de SANDE et Léopoldine LEONARD se sont beaucoup entraînés pour participer. Ils ont commencé par des éliminatoires car seulement 3 élèves par classe pouvaient participer à cette finale.



Il fallait de la motivation car ce concours était principalement préparé lors des temps de midi.

Deux à trois fois par semaine, un volontaire de la classe (merci la solidarité 😊) dictait un des textes des dictées du Balfroid des années antérieures.

M. Jean-Michel corrigeait alors en entourant les erreurs. En fin de journée, il expliquait aux 3 motivés les différentes erreurs ainsi que la méthode pour analyser les pièges de M^{me} Balfroid.

Après ces 2 mois et demi de préparation, c'est le grand jour, **le samedi 18 mai 2024**.

Départ vers l'université de Namur, dans un grand amphithéâtre impressionnant.

Madame Balfroid dicte alors son texte.

Concentration, réflexion et surtout relecture.

C'est le moment du résultat et c'est avec fierté qu'on annonce un seul sans-faute et c'est William !

Il a reçu une coupe, un diplôme, un ordinateur portable, de nombreux jeux de société et surtout un bisou de M^{me} Balfroid. Quelle chance !



C'est le début de la célébrité. Des articles de journaux en parlent (L'Avenir, RTL Info, Sud Presse, la DH, le JDE ...) et la télévision. Il est possible de le visionner en scannant le QR code) vient faire un reportage en classe. On a même été invités au parlement de Bruxelles pour une réception.

Recherche de bénévoles pour le projet « Place aux liens »!

VOUS VOUS SENTEZ SEUL ET AIMERIEZ RECEVOIR D'AVANTAGE DE VISITE ?

VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS À CONSACRER À UN ÂÎNÉ SOUFFRANT DE SOLITUDE ?

▶▶ ALORS, LE PROJET PLACE AUX LIENS EST FAIT POUR VOUS ! ◀◀

En rejoignant le projet Place aux liens, vous serez mis en contact avec une personne prête à partager avec vous un moment convivial. Ensemble - et selon les disponibilités et affinités de chacun.e - vous pourrez vous rencontrer afin de boire un café, jouer à un jeu de société, sortir vous promener, s'échanger des petits services ou simplement discuter par téléphone.

REJOIGNEZ VITE CETTE BELLE AVENTURE HUMAINE !

Personnes de contacts :

- Pour Jodoigne : Dominique Evrard - 0477 63 63 74 - dominique.evrard@jodoigne.be
- Pour Beauvechain : Sylvie Degimbe - 019 86 83 24 - pcs@beauvechain.be
- Pour Ramillies : Nathalie Lempereur (CPAS) - 081 43 23 67 - nathalie.lempereur@commune-ramillies.be

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ? WWW.CULTURALITE.BE/PLACEAUXLIENS

Projet financé en partie par :

Logo de la Région wallonne, CPAS, CROIX ROUGE, etc.

Bravo à ces 3 motivés qui ont pris beaucoup de leur temps pour s'entraîner et s'améliorer en orthographe et bravo à William pour ce sans-faute.

Quelle belle expérience !

Voici la dictée : essayez donc pour vous tester !

Bonjour le climat !

On n'en a jamais autant parlé que maintenant, du climat, maintenant s'il en est.

La vie trépidante que les humains ont menée depuis un demi-siècle a entraîné (entraîné) bien des changements climatiques.

Tout s'est accéléré : voitures innombrables et polluantes, usines crachant de noires fumées, agriculture parfois peu biologique.

Les degrés en augmentation que les météorologues ont prédits sont dus, en grande partie, à l'activité débordante de chacun d'entre nous. La température du globe pourrait s'accroître (s'accroître) de deux à cinq degrés d'ici quelques années seulement.

Pourtant les efforts que prônent les autorités publiques sont suivis par des citoyens conscients des avantages récoltés.

La nature, belle, somptueuse, nous incite à la conserver ainsi pour le plus grand bonheur des générations à venir.

Les dix mots : la péroration – molletonné (adj.) – l'œdème – le mythe – la mygale – le chasselas – le clayonnage – le joaillier – le gecko – la repentance.

BIENVENUE

À L' École Communale de Ramillies



Année scolaire 2024–2025 :

Tel : 081 34 49 10

Direction : Angélique Verstraelen
direction.ecole@commune-ramillies.be

Secrétariat : secretariat.ecole@commune-ramillies.be

Adresse : Avenue des Déportés 50
1367 Ramillies

Infos et visites
Contactez-nous !



À propos de l'école:

- Immersion Neerlandais dès la 3ème mat.
- Filière Traditionnelle
- Ecole du dehors en P1–P2–P3
- Ateliers Plaisir de Lire / Plaisir d'Apprendre
- Accueil Extra Scolaire (encadrement ATL)
- Activités Extra Scolaires
- Classes de dépaysement dès la 3ème Mat.
- Cours de natation de P1 à P4
- 3h de sport en P5–P6
- Remédiation
- Partenariat avec le bibliothèque communale
- Association de parent active (APER)



Ramillies



Les derniers projets réalisés :

- Brevet Pro Vélo
- Cap Sciences
- Diplôme M3
- Semeurs d'Histoires
- Cross inter écoles
- Récolte de piles et bouchons
- Expo artistique (PECA)



A vos agendas – que faire à Ramillies ?

OCTOBRE

- **Vendredi 4 octobre** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 9 octobre** : atelier « gestion des photos sur smart-phone » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 9 octobre à 20 h** : Conseil communal
- **Jeudi 10 octobre à 19 h** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Lundi 14 octobre** : atelier « à la découverte des QR code » à l'EPN de Perwez (rue de la Station 15)
- **Jeudi 17 octobre** : conférence « manger local » à l'ancienne gare de Ramillies »
- **Jeudi 17 octobre de 19 h à 20 h** : conférence cybersécurité à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Vendredi 18 octobre** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Vendredi 18 octobre** : Halloween Party organisée par l'Alliance Huppatoise
- **Samedi 19 octobre à 9 h 15** : gestion au refuge de la Petite Coyarde organisée par Ram'Nature
- **Samedi 19 octobre à partir de 11 h** : fête du jardin collectif à la rue Julien Salmon à Gérompont
- **Samedi 19 octobre à 9 h 30** : atelier « je pose mon isolant » en collaboration avec le GAL Culturalité – places limitées à la salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Mercredi 23 octobre** : formation « cartes de vœux » via PowerPoint à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 24 octobre de 15 h 30 à 19 h** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la Salle de Huppatoise (avenue des Combattants et Déportés 3)
- **Lundi 28 octobre** : atelier « découverte et prise en main d'un ordinateur » à l'EPN de Perwez (rue de la Station 15)
- **Mardi 29 octobre de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPELLEMAN – 0479 25 84 01

NOVEMBRE

- **Mercredi 13 novembre à 20 h** : Conseil communal
- **Jeudi 14 novembre à 19 h** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Samedi 16 novembre à 9 h 15** : gestion de la zone humide de Grand-Rosière organisée par Ram'Nature
- **Lundi 18 novembre** : atelier « création de cartes de vœux via l'application Canva » à l'EPN de Perwez (rue de la Station 15)
- **Mercredi 20 novembre** : formation « initiation Excel » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Dimanche 24 novembre de 8 h à 12 h** : petit-déjeuner OXFAM à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7).
- **Mardi 26 novembre de 14 h 30 à 17 h 30** : jeux de société à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPELLEMAN – 0479 25 84 01
- **Vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre** : weekend Saint-Nicolas organisé par l'Alliance Huppatoise

DÉCEMBRE

- **Lundi 2 décembre** : atelier « découverte et prise en main d'un ordinateur » à l'EPN de Perwez (rue de la Station 15)
- **Lundi 2 décembre à 20 h** : Conseil communal – prestation de serment
- **Vendredi 6 décembre** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 11 décembre** : atelier « services publics en ligne sur belgium.be » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 12 décembre à 19 h** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Jeudi 12 décembre de 16 h à 19 h 30** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la Salle du Wayaux (rue du Wayaux 7)
- **Samedi 14 et dimanche 15 décembre** : tournoi en salle organisé par l'Alliance Huppatoise
- **Mercredi 18 décembre à 20 h** : Conseil communal
- **Vendredi 20 décembre** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)

Vous organisez un événement sur la commune et souhaitez faire apparaître celui-ci dans le FOCUS, envoyez-nous la date, l'heure, le lieu et une petite description à lauriane.pierard@commune-ramillies.be

Les 1.000 km du FairPlay sont organisés par le Panathlon en Wallonie et à Bruxelles durant **la semaine du 23 au 27 septembre 2024**.

Les deux écoles de la Commune participeront cette année, ils additionneront leurs relais pour atteindre ou même essayer de dépasser l'objectif des 1.000 km !

On compte sur eux pour relever le défi et nous les félicitons déjà de rappeler l'importance de cette valeur !





OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



dc glass Vitrerie - Serrurerie



Ramillies | 0477 726 020 - 0475 596 335 | www.dcglass.be

Chêne & Bambou SRL

Ramillies
Menuiserie • Générale
Ébénisterie • Restauration

0478/310 487 – 081/51 36 51

chene-bambou@hotmail.com

Chêne et Bambou

Menuiserie générale
Escaliers, portes sur mesure
Ebénisterie
Meubles et placards sur mesure
Parquet • Restauration
Car-ports sur mesure
Châssis, bois, PVC, ALU
Portes de garage
Ossature bois
Cuisines équipées



KÖMMERLING



unimedia
EDITIONS | MULTIMEDIA
**UNIMEDIA Editions réalise
le bulletin officiel de Ramillies**

Votre pub ici?

info@uni-media.be ● J-M Delforge ● 0496 277 486



**Studio photo
Yves**

GOETHALS

Uniquement sur rendez-vous

Avenue des Déportés, 64
B - 1367 Geest-Gérompont

081- 87 87 00



Evénements - Portrait - Industrie - Publicité

www.goethalsyves.be

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Le dimanche
Pistolets 1+1 gratuit

**Poulets rôtis cuits sur place
Colis boucherie à découvrir**

Avenue des Déportés 45c - 1367 RAMILLIES